

DEPARTEMENT de l'YONNE

Arrondissement de SENS

MAIRIE
DE
THORIGNY-sur-OREUSE

89260

Téléphone : 03.86.88.45.44

Télécopie : 03.86.88.42.42

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 26 janvier 2017

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire le 26 janvier 2017 à la Mairie de Thorigny sur Oreuse, à 20h05, sous la présidence de M. Pierrick BARDEAU, Maire.

Etaient présents : Tous les conseillers en exercice à l'exception de Mme Brigitte SAVOURAT (excusée, pouvoir de vote à M. Lucien AYMONIN) M. Jean – Paul KOLECESKA (excusé, pouvoir de vote à Mme Sabrina MATHAL), Mme Janine LESOURD (excusée, pouvoir de vote à M. Christophe CHAUVOT), M. Jean –Pierre CONDAMINET (excusé, pouvoir de vote à M. Claude CHAUVOT).

Secrétaire de séance : M. Christophe CHAUVOT.

Avant la lecture du procès – verbal de la précédente réunion, Monsieur le Maire dit qu'il ne donnera pas la parole au public, ce dernier pouvant prendre rendez – vous en Mairie pour le rencontrer.

Le Secrétaire de séance donne lecture du procès – verbal de la précédente réunion qui est adopté à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR :

Taux de la taxe « eaux usées » 2017 : A l'unanimité, le Conseil Municipal fixe ce taux à 2.50€ pour l'année 2017.

Admission en non – valeurs de créances : Par 3 voix pour, 9 voix contre et 7 abstentions, le Conseil Municipal rejette les créances présentées par la Trésorerie.

Convention AICPYS 2017 : A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la convention 2017 pour la mise à disposition de personnel et autorise M. le Maire à la signer.

Avenants travaux Eglise St Martin sur Oreuse : A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte et autorise M. le Maire à signer les avenants suivants :

- acte d'engagement de l'architecte : article 6 : la mention « montant de l' enveloppe prévisionnelle : non défini » est remplacée par « le budget prévisionnel de l'opération est de 125 000€ HT » ;
- marché de l'entreprise CHATIGNOUX : devis de 2837,90€ HT pour les travaux à effectuer sur le transept sud.

Désignation de 2 délégués à la Communauté de Communes Yonne Nord : A l'unanimité, le Conseil Municipal désigne MM. Pierrick BARDEAU et Dino GONCALVES.

Approbation des statuts du nouveau Syndicat Mixte d'Adduction d'Eau potable de Sens Nord-Est/Sources des Salles : Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les nouveaux statuts de ce nouveau Syndicat .

L'ordre du jour étant épuisé, et avant de clore la séance, Monsieur le Maire remercie l'ensemble du Conseil Municipal pour sa présence ainsi que ceux qui viennent en Mairie pour s'informer au préalable.

La séance est levée à 20h30.

Le Maire,


Pierrick BARDEAU